

Les chaussures de sport adaptées à la croissance et au sport:

Pas de converses ni de chaussures montantes



Pas de chaussures de skate



Pas de semelles plates ou fines Pas de chaussures à talons



VOUS AUREZ des chaussures de sports confortables, à semelles épaisses, qui maintiennent bien le pied



Les vêtements pratiques et respectueux :

Pas de déo spray ils provoquent l'asthme



Pas de débardeur Pas de décolleté



Pas de tee shirt court



Pas de pantalon qui tombe



Pas de jean



VOUS AUREZ un tee shirt de rechange c'est plus propre



un KWay s'il pleut un blouson l'hiver



Le bonnet à la piscine et le maillot une pièce un sac pour le mouillé



Des vêtements de sports amples et confortables



Les "inaptitudes" remplacent les "dispenses":

Depuis 1989 les "dispenses " n'existent plus!!! Vos médecins doivent préciser le caractère de l'inaptitude: totale ou partielle. Par exemple si elle est partielle l'enfant ne peut pas sauter, ou pas courir, ou bien pas se servir du bras gauche.

Nous enseignons à des enfants en fauteuil roulant, alors nous essaierons sans nul doute d'adapter notre enseignement aux problèmes de santé de vos enfants. Si vous n'avez pas de certificat médical, un mot des parents suffira, nous travaillons dans la confiance. Si vous en abusez, nous vous demanderons un certificat médical.

Vous complétez le billet vert dans le carnet, vous le signez. Votre enfant le fait signer au professeur d'EPS en premier, puis à la vie scolaire. Par contre l'inaptitude ne dispense pas de cours!!! Tous les élèves doivent venir en cours. Toutefois, la seule exception est pour la piscine pour des élèves ayant du mal à se déplacer ou ayant un plâtre, et pour la voile.